

13 sep 2004 -02:00

Irak - La Belgique fournit du transport aérien pour l'ONU

Sur proposition des ministres Karel De Gucht (Affaires étrangères), André Flahaut (Défense) et Armand De Decker (Coopération au développement), le gouvernement a approuvé ce matin un projet de contribution de la Belgique aux transports aériens de l'ONU en Irak.

Sur proposition des ministres Karel De Gucht (Affaires étrangères), André Flahaut (Défense) et Armand De Decker (Coopération au développement), le gouvernement a approuvé ce matin un projet de contribution de la Belgique aux transports aériens de l'ONU en Irak.

Bruxelles, le 10.09.04, Sur proposition des ministres Karel De Gucht (Affaires étrangères), André Flahaut (Défense) et Armand De Decker (Coopération au développement), le gouvernement a approuvé ce matin un projet de contribution de la Belgique aux transports aériens de l'ONU en Irak. Suite à l'attentat meurtrier contre l'immeuble de l'ONU à Bagdad en août 2003, la quasi-totalité du personnel des Nations Unies a été déplacée d'Irak vers les pays-voisins, principalement la Jordanie et le Koweït. Les membres du personnel retournent à présent progressivement vers le pays. Un représentant spécial du SG a été nommé (A. Qazi) et une trentaine de membres de la mission MANUI (UNAMI) de l'ONU sont maintenant actifs à Bagdad. Les Nations Unies doivent apporter un soutien à la préparation des élections, prévues pour janvier. La présence renouvelée de l'ONU implique un besoin en matière de déplacements aériens du personnel et des moyens logistiques de l'organisation. Les appareils doivent être en "stand by" dans la région pour pouvoir rendre possible un retrait immédiat de personnel aux fins d'évacuations médicales. L'ONU lance à présent un appel à différents Etats-membre, dont la Belgique, pour mettre à disposition des avions de transport. L'appareil (un C-130) serait basé à Amman et effectuerait, dans la mesure où la situation sécuritaire le permet, des vols sur Bagdad et sur d'autres villes en Irak et dans les pays limitrophes - sauf la Syrie et l'Iran. Il s'agirait à la fois de transport de personnel et de transport de fret. La Belgique a à plusieurs reprises déjà clairement indiqué qu'elle ne désirait pas envoyer de militaires en Irak. En contribuant au transport de personnel et de marchandises civils, le gouvernement souligne son appel en faveur d'un rôle central de l'ONU en Irak. Karel De Gucht, Ministre des Affaires étrangères, André Flahaut, Ministre de la Défense, Armand De Decker, Ministre de la Coopération au Développement

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be